



Le département de l'Ain n'est pas placé en vigilance vague de chaleurs ou canicule. Les seuils de vigilance ne devraient pas être franchis cette semaine (notamment les températures de nuit resteront à priori en dessous de 20°).

Toutefois, dans la suite du comité canicule tenu en préfecture vendredi 10 juin, nous vous transmettons le lien vers le plan ORSEC relatif aux vagues de chaleur, qui rappellent les rôles et responsabilités de chaque acteur : <http://www.ain.gouv.fr/plan-de-gestion-sanitaire-des-vagues-de-chaleur-a4970.html>

Cela peut être particulièrement utile en vue de ce week-end, où de nombreux rassemblements sont prévus.

15 JUIN 2022